



## Communiqué de presse

Date

22.01.2009

---

# Surveillant des prix: Emoluments et redevances, entreprises proches de l'état et coûts de la santé au centre des préoccupations

**Emoluments et redevances, prix et tarifs des entreprises proches de l'état et coûts de la santé constituent les principaux thèmes de l'activité du Surveillant des prix en 2009. Stefan Meierhans met par ailleurs un nouvel accent sur la communication. Il veut établir un dialogue permanent avec les consommateurs.**

Le Surveillant des prix Stefan Meierhans s'attend, en principe, à des **prix relativement stables** pour 2009. Selon Stefan Meierhans, les entreprises confrontées à la concurrence ne pourront, dans le contexte économique actuel tendu, que difficilement faire passer des hausses de prix.

Il en va autrement pour les entreprises étatiques ou proches de l'état disposant d'une position dominante sur un marché. La Confédération, les cantons et les communes pourraient être tentés de compenser un recul des recettes fiscales par des augmentations d'emoluments ou de redevances. Le Surveillant des prix veut prévenir ce danger en analysant de manière critique les bénéfices versés par des entreprises publiques aux collectivités.

**Emoluments et redevances** seront un des thèmes principaux du Surveillant des prix en 2009. A côté des taxes d'approvisionnement en eau, d'épuration des eaux et d'évacuation des ordures ménagères, il s'attaquera, cette année, également aux émoluments perçus pour l'utilisation du sol public tels que les tarifs des cartes de stationnement et les taxes pour l'affichage public. Il continuera d'analyser les tarifs cantonaux des notaires.

En raison des conditions économiques difficiles, le Surveillant des prix attend des **entreprises proches de l'état**, telles que la Poste ou les CFF, une grande retenue dans la formation des prix. Il soumettra à un examen critique toute hausse de prix. Par ailleurs, il entend faire un usage intensif de son droit de recommandation envers l'EICom en raison des hausses des prix de l'électricité. Les indemnités de droit d'auteur des sociétés de gestion constituent un thème supplémentaire. Le Surveillant



des prix entend ici analyser, entre autres, les indemnités touchant les lecteurs mp3, les iPods etc.

Le Surveillant des prix voit un potentiel de baisse de prix pour les importations. Ainsi, l'**importation parallèle** de produits protégés par un brevet, décidée, devrait avoir un effet positif sur les prix de ces produits. Le Surveillant des prix exige par ailleurs la **procédure de dédouanement** la plus simple respectivement la moins chère pour les paquets, ce qui devrait aboutir à des coûts moindres, par exemple lors d'achats à l'étranger par internet.

Avec la révision de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce et l'acceptation du principe du **Cassis-de-Dijon**, les entraves techniques au commerce sont encore réduites et la concurrence à l'importation renforcée. Ce changement systémique devrait, à moyen terme, également aboutir à des prix plus bas. Celui qui, comme l'industrie pharmaceutique ou la branche du livre, exige de bénéficier d'une exception au principe de la concurrence et peut ainsi profiter d'un cloisonnement du marché, doit accepter une régulation stricte de ses prix.

Les **tarifs** et les **prix** dans le **domaine de la santé** réagissent de manière relativement indépendante à la conjoncture. Les taxes hospitalières, les prix et les marges des médicaments ainsi que les analyses de laboratoires restent un point central de l'activité du Surveillant des prix. Les prix pour les implants dentaires ainsi que les tarifs des crèches devraient faire l'objet de nouvelles analyses. En ce qui concerne l'accueil extrafamilial des enfants Stefan Meierhans ne présume pas forcément d'un abus de prix, mais de fausses incitations économiques qui pourraient conduire les parents à renoncer, pour des raisons fiscales, à une double activité lucrative.

### **Dialogue permanent et interactif avec les consommateurs**

Les informations sur l'existence de prix abusifs proviennent souvent de la population. Ces annonces sont par conséquent un instrument de travail important pour le Surveillant des prix. C'est pourquoi Stefan Meierhans souhaite utiliser les possibilités interactives offertes par Internet. Dès aujourd'hui il exploite un blog (atteignable par [www.monsieur-prix.admin.ch](http://www.monsieur-prix.admin.ch)) qui répond aux besoins des nombreux consommateurs souhaitant un mode de communication simple et direct.

Contact/questions:

Stefan Meierhans, Surveillant des prix, tél. 031 322 21 02

Beat Niederhauser, Suppléant du Surveillant des prix, tél. 031 322 21 03

Rudolf Lanz, Service juridique et d'information, tél. 031 322 21 05